

■ **Vulliamy S.A.**, à Cheseaux-sur-Lausanne, exploitation de boucheries (FOSC du 09.09.2002, p. 13). Selon décision de son assemblée générale du 27 mars 2003, contrat de fusion du 20 mars 2003 et bilan au 31 décembre 2002, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société 'Bell AG', à Bâle, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 4114 du 25.04.2003
(00972358 / CH-550.0.053.254-3)